

Arctik Guide

Cursus de Formation



ARCTIK GUIDE



ARCTIK GUIDE
EXPEDITION LEADER



Numéro de déclaration d'activité de formation :
5280234485

SIRET : 509 526 182 000 35

www.polarctica.com

Polarctica est enregistré sous le numéro 52850234485 auprès du préfet de région de Pays-de-la-Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Sommaire

<input checked="" type="checkbox"/>	Formations d'Arctik Guide	3
<input checked="" type="checkbox"/>	Premier niveau - Arctik Guide	4
<input type="checkbox"/>	Cursus de formation Arctik Polaire	
<input type="checkbox"/>	Contenu de formation de Arctik Guide	
<input type="checkbox"/>	Stage - Expérience terrain	
<input type="checkbox"/>	Rapport de stage	
<input type="checkbox"/>	Mémoire	
<input type="checkbox"/>	Examen final d' Arctik Guide	
<input type="checkbox"/>	Recyclage	
<input checked="" type="checkbox"/>	Second niveau - Arctik Guide - Expedition Leader	9
<input type="checkbox"/>	Cursus de formation Arctik Guide - Expedition Leader	
<input type="checkbox"/>	Contenu de formation de Arctik Guide - Expedition Leader	
<input type="checkbox"/>	Stage - Expériences professionnelles hivernales	
<input type="checkbox"/>	Stage - Expériences professionnelles kayak de mer/canoë/randonnée	
<input type="checkbox"/>	Rapports d'expériences professionnelles	
<input type="checkbox"/>	Examen final d' Arctik Guide - Expedition Leader	
<input type="checkbox"/>	Recyclage	

Formation d'Arctik Guide

Arctik Guide est le nom d'un diplôme décerné par Polarctica et qui atteste des compétences pour conduire et encadrer, contre rémunération, des personnes ou des groupes en milieu polaire et sub polaire.

Il existe deux niveaux de diplômes d'Arctik Guide.

Arctik Guide

Le diplôme d'**Arctik Guide** permet de guider en régions polaires et sub-polaires les activités suivantes uniquement à la journée :

- ✓ randonnée pédestre
- ✓ randonnée raquette
- ✓ randonnée nordique (ski/pulka)
- ✓ Croisière-expéditions : avec déplacements journaliers à terre
- ✓ Motoneige pour acheminement

Arctik Guide - Expedition leader

Le diplôme d'**Arctik Guide - Expédition leader** permet de guider en régions polaires et sub-polaires, à la journée ou en séjour itinérant les activités suivantes :

- ✓ Randonnée pédestre
- ✓ Randonnée raquettes
- ✓ Randonnée glaciaire : limitée à la randonnée sans bivouac
- ✓ Randonnée à ski/pulka
- ✓ Canoë et packraft : limité à classe II
- ✓ Kayak de mer : limité à 3 beaufort
- ✓ Motoneige pour acheminement

REMARQUE : pour suivre la formation d'**Arctik Guide - Expedition Leader** il faut obligatoirement avoir suivi au préalable les modules de la formation d'**Arctik Guide**.

Un recyclage est obligatoire tous les 3 ans.

Pour plus d'aisance dans l'exercice de son travail, Polarctica recommande :







- ✓ que les guides travaillant dans des zones où il est possible de rencontrer des ours, aient une pratique annuelle du tir. Il est donc souhaitable que les guides soient en possession du permis de chasser français ou d'une licence de tir ainsi que des autorisations nécessaires dans les zones où la sécurité impose la possession d'une arme à feu
- ✓ que les guides travaillant sur des séjours croisières et qui sont amenés à effectuer des déplacements en bateaux à moteur, soient en possession au minimum du permis "Powerboat Level 2" sur les standards de la RYA.

Premier niveau - Formation d'Arctik Guide

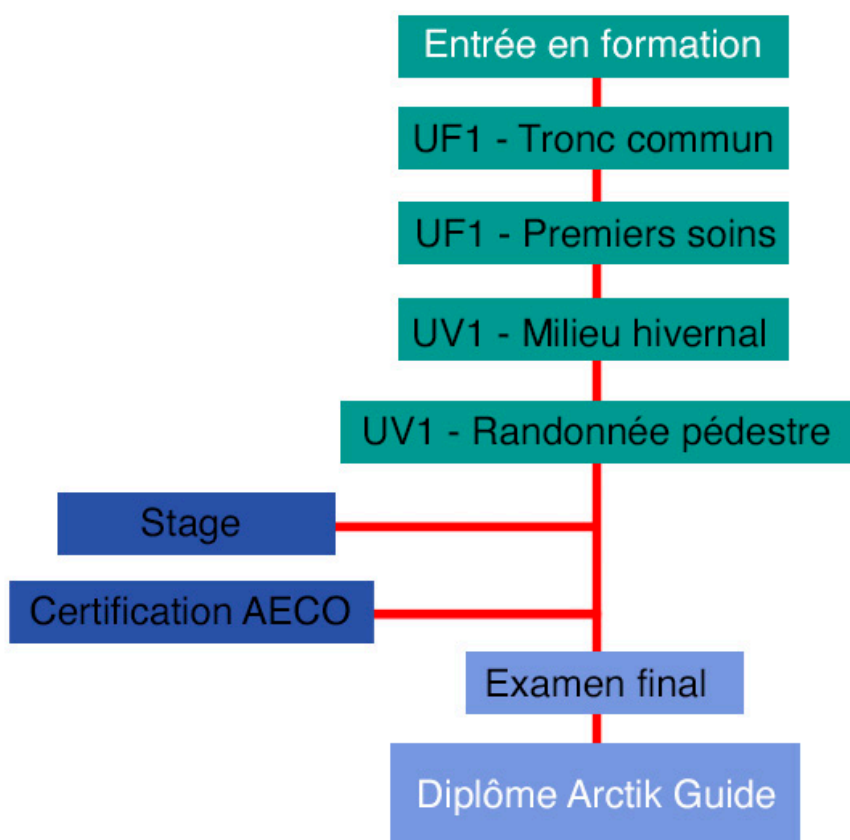
Condition d'accès :

- être âgé de 18 ans lors de l'inscription en formation.
- être titulaire du PSC1 (remplaçant de l'AFPS)

La formation est constituée d'unités de formations, d'unités de valeurs, de stages.

-  Coursus de formation Arctik Guide
-  Contenu de formation d'Arctik Guide
-  Expérience terrain
-  Rapport d'expérience
-  Examen final d'Arctik Guide
-  Recyclage

Cursus de formation Arctik Guide



UF : Unité de Formation sans évaluation

UV : Unité de Valeur délivrée après évaluation

Remarque : après être entré en formation, le candidat qui suit formation d'**Arctik Guide** a 3 ans pour achever la formation.

Contenu de formation d'Arctik Guide

La formation d'**Arctik Guide** est constituée de 250 heures de formation réparties en modules.

UF1 TRONC COMMUN - 50 HEURES

- Faune/Flore : une approche méthodologique du milieu naturel
- La météorologie : les particularismes des régions polaires. Établir ses prévisions.
- L'Arctique : approche géographique, environnementale, historique et humaine
- Géologie, Glaciologie et Hydrologie
- Rôles, fonctions et responsabilité du guide.
- Législation Française du tourisme et réglementation locale
- AECO
- Connaissance et utilisation des armes à feu - systèmes de sécurité et prévention
- Zéro traces

UF1 PREMIERS SOINS EN MILIEU POLAIRE - 30 HEURES

- Transmettre un bilan
- Protocoles et gestes d'urgences : les pathologies non traumatiques
- Les pathologies liées au froid : gelures, ophtalmie
- Les pathologies liées à l'activité en régions polaires
- La trousse de secours
- La responsabilité du guide – Principe de consultation téléphonique
- Législation sur les secours / agences / assurance

UV1 MILIEU HIVERNAL - 120 HEURES

- Le choix de l'équipement pour le guide et les clients
- Les différents moyens de progressions (raquettes, randonnée nordique)
- Les moyens de sécurités
- Technique de progression avec et sans pulka
- Utilisation du packraft en hiver
- Technique d'orientation
- Utilisation du GPS
- Connaissance des milieux
- Conception d'itinéraire
- Les dangers de la glace (liquide, solide) et les techniques de progression

UV1 RANDONNÉE PÉDESTRE - 50 HEURES

- Le choix de l'équipement pour le guide et les clients
- Orientation diurne et nocturne, technique d'orientation
- Les moyens de sécurité
- Utilisation du GPS
- Connaissance des milieux
- Utilisation des crampons pour progresser sur des sols verglacés
- Conception d'itinéraire

Stage - Expérience terrain

Le candidat doit justifier de 12 semaines d'expérience terrain en encadrement avec au minimum 10 semaines en milieu hivernal.

Durée : 12 semaines qui peuvent s'échelonner sur une ou plusieurs saisons.

Maître de stage : Le stagiaire doit choisir parmi la «Liste des maîtres de stages»

Type d'encadrement : le stagiaire co-guide sous forme de stage ou guide des groupes de clients.

Rapport de stage

Le stagiaire devra produire un rapport de stage dont le contenu est :

1. Le milieu (géologie, faune, flore, histoire de la région, histoire humaine depuis la dernière glaciation, économie actuelle, les effets du réchauffement sur le milieu considéré, l'impact du tourisme dans ce milieu)
2. Le parcours (étude de ce que les TO proposent dans la région - étude météo, vent - choix du matériel)
3. Les clients (quel type de clientèle était visé, quel type de clientèle est venu sur le séjour, adéquation ?)
4. Conclusion

Le rapport sera à remettre sous forme numérique PDF.

Examen final d' Arctik Guide

La session d'examen final d' **Arctik Guide**, a lieu une fois par an, en novembre. Les dates sont arrêtées au plus tard en juin de l'année en cours.

Inscription à l'examen final

Le candidat doit en informer le responsable formation au plus tard au 1^{er} juin de l'année et accomplir les démarches administratives pour le bon déroulement de l'inscription. Le candidat doit fournir son certificat AECO et transmettre son rapport d'expérience sous forme PDF.

Les coûts d'inscription à l'examen final sont de 50€.

L'examen se déroule sur 2 jours et en 2 parties.

Un examen écrit qui reprend tous les thèmes abordés en formation. L'examen est commun à tous les candidats qui passent cette année là.

Un examen oral : il a pour but d'aborder l'expérience terrain et la culture générale acquise par le candidat sur les régions polaires.

L'entretien pourra être en parti effectué en anglais pour les candidats qui le souhaitent.

Le jury est constitué de 3 personnes :

- ✓ Le responsable formation
- ✓ 2 professionnels du tourisme (responsable d'agence de voyages, assureur d'agence de voyage, Arctik Guide,...)

Public présent lors de la soutenance (examen oral) : peuvent assister à la soutenance toutes les personnes qui le souhaitent sauf les candidats se présentant la même année.

Déroulement de l'examen écrit

Il s'agit de questions qui portent sur l'ensemble de la formation.

Les thèmes : sécurité, culture locale, connaissance du milieu, faune, flore, législation, premiers soins, cartographie...

Durée de l'examen : 2 heures

Remarque : aucun documents (papier, numérique...) ne sont autorisés.

Correction de l'examen : il est assuré par le responsable de formation.

Résultats : ils seront annoncés au plus tard le lendemain de l'examen oral.

Déroulement de l'examen oral

Le jury questionne le candidat sur les thèmes suivants :

- ✓ L'expérience de guidage du candidat
- ✓ Les connaissances du candidat au niveau culture générale

Durée de la soutenance : 45 minutes

Résultats

Les résultats seront communiqués au plus tard le lendemain de l'examen oral.

Notes

Le note finale sur 20 prend en compte :

25% : examen écrit

25% : note du rapport d'expériences professionnelles

50% : examen oral

Sont reçus à l'examen final, les candidats ayant obtenus la note minimum de 12/20.

Une fois les candidats reçus à l'examen d' **Arctik Guide**, les voilà reconnus aptes à guider en milieu polaire et sub-polaire, de façon autonome des séjours randonnée pédestre, randonnée raquette et randonnée nordique sur des sorties à la journée, sans bivouac en milieu naturel.

Les séjours peuvent être itinérants (croisières, circuits routiers) et l'hébergement plus ou moins rustique (Hôtel, B&B, chez l'habitant ou en campings officiels) mais en aucun cas des refuges non gardés.

Le guide "**Arctik Guide**", doit souscrire une assurance RC PRO pour le couvrir dans le guidage de ces activités.

En cas d'échec

Si le candidat échoue à l'examen final (<12/20) il peut néanmoins conserver toute ou partie de ses notes supérieures à 12/20.

Il devra repasser l'examen final en se conformant à la procédure décrite précédemment.

Commission d'appel

Le candidat peut faire appel de la note finale. Pour se faire, il doit en faire la demande auprès du responsable de la formation dans les 15 jours qui suivent la proclamation des résultats par courrier avec AR.

L'appel doit être motivé.

Le responsable de formation examine le dossier. Si le responsable de formations valide l'appel, il convoque un nouveau jury dans les 3 mois afin d'examiner l'appel en présence du candidat. Un nouveau jury sera constitué du responsable de formation et à minima d'un des formateurs.

Recyclage

Le guide diplômé **Arctik Guide** doit effectuer des recyclages au minimum tous les 3 ans.

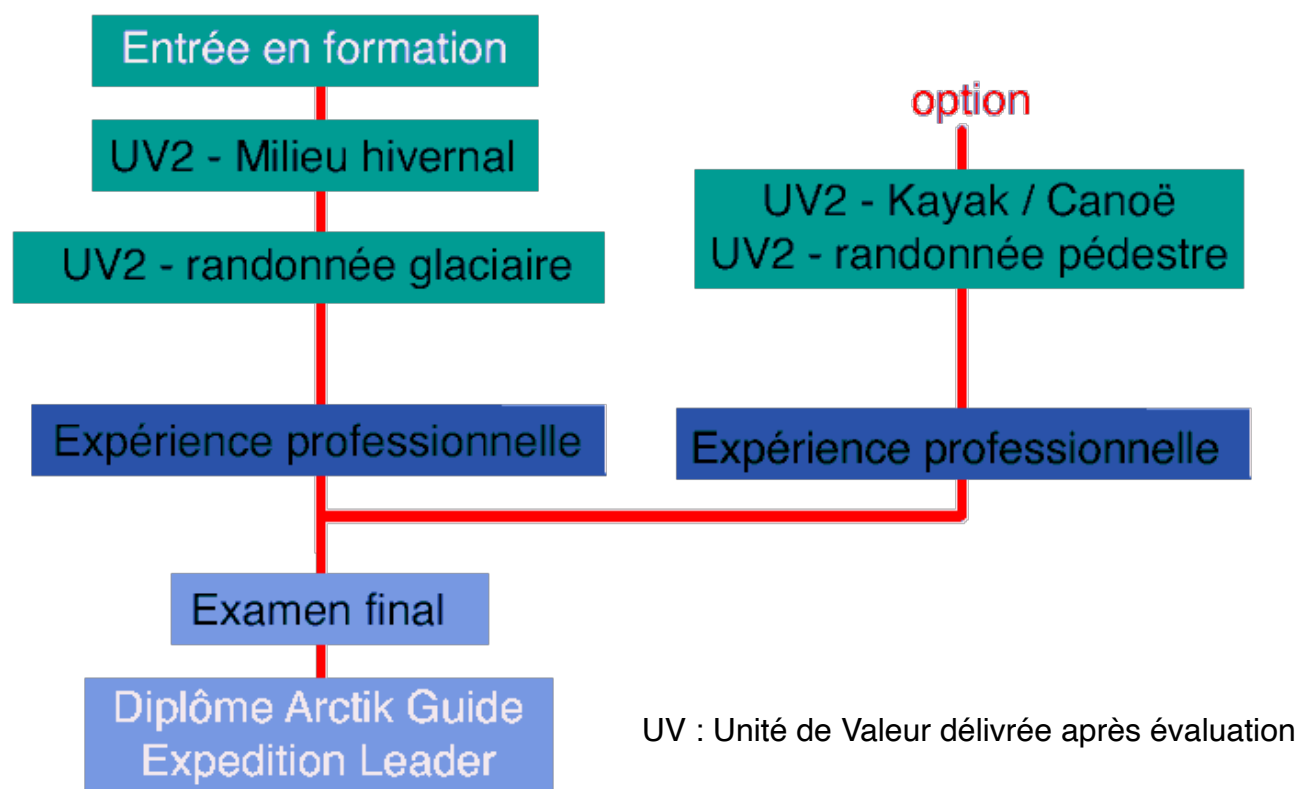
Au cours du recyclage, les thèmes suivants seront abordés :

- ✓ Secourisme
- ✓ Télé médecine
- ✓ Manipulation des armes à feu
- ✓ Evolution de la législation

Second niveau - Arctik Guide - Expedition Leader

- Coursus de formation **Arctik Guide - Expedition Leader**
- Contenu de formation de **Arctik Guide - Expedition Leader**
- Expériences professionnelles
- Rapport d'expériences professionnelles
- Examen final d' **Arctik Guide - Expedition Leader**
- Recyclage

Cursus de formation Arctik Guide - Expedition Leader



Contenu de formation d'Arctik Guide - Expedition Leader

UV2 MILIEU HIVERNAL - 150 HEURES

- Logistique des raids polaires
- Choix du matériel de bivouac
- La sécurité au travers du choix technique
- Gestion du froid et des accidents
- Gestion du bivouac et de l'alimentation en raid
- Guidage «pur» (Orientation, progression)
- La législation du tourisme international
- Les différentes législations liées au tourisme dans l'Arctique
- Concevoir et réaliser un séjour « grand public » dans l'Arctique
- Lecture de paysages et géologie
- Connaissance des cultures autochtones
- Gestion de l'effort
- Les dangers de l'Arctique et attitudes à adopter face à ceux-ci
- Les techniques de la photographie et de la vidéo
- Zéro trace

UV2 RANDONNÉE GLACIAIRE - 120 HEURES

- Progression estivale
- Progression hivernale
- La banquise
- Les glaciers
- Concevoir un itinéraire de progression
- Sécurité et sécurisation

UV2 KAYAK DE MER ET CANOË - 120 HEURES (OPTION)

- Stratégie de navigation / choix de programme
- Calculer un itinéraire en tenant compte des différents paramètres
- Le matériel de randonnées, raids et expéditions en kayak de mer
- Sécurité et le matériel de sécurité

- La navigation dans les glaces
- Les dangers liés aux rivières arctiques
- Les phénomènes marins
- Réaliser un programme de randonnées, raids ou expéditions
- Gestion de groupe en navigation : efforts, niveaux et positionnement du guide
- Orientation, travail sur carte, écrire un topo
- Les bivouacs
- Faune / flore et plantes comestibles

UV2 RANDONNÉE PÉDESTRE - 50 HEURES

- En forêt, en toundra et en zone glaciaire
- Les dangers de la randonnée
- Orientation
- La faune, la flore et les plantes comestibles
- Sécurité

Stage - Expériences professionnelles hivernales

Durée : 10 semaines de raids itinérants sur un minimum 2 sites distincts.

Maître de stage : le stagiaire doit choisir parmi la «Liste des maîtres de stages»

Type d'encadrement : le stagiaire devra co-guider ou guider.

Le stage devra comporter au moins 20 jours de raid en autonomie (raids de minimum 8 jours chacun).

Stage - Expériences professionnelles kayak de mer/Canoë/ randonnée

Durée : 10 semaines de raids itinérants sur un minimum de 2 sites distincts.

Maître de stage : le stagiaire doit choisir parmi la «Liste des maîtres de stages»

Type d'encadrement : le stagiaire devra co-guider ou guider.

Le stage devra comporter une partie sur l'eau (kayak de mer ou canoë) et une partie a terre (randonnée pédestre ou randonnée glaciaire sans bivouac sur glace).

Rapports de stage - d'expériences professionnelles

Pour chacun des rapports d'expériences professionnelles, il devra être mentionné :

1. Le milieu (géologie, faune, flore, histoire de la région, histoire humaine depuis la dernière glaciation, économie actuelle, les effets du réchauffement sur le milieu considéré, l'impact du tourisme dans ce milieu)
2. Le parcours (étude de ce que les TO proposent dans la région - création du parcours avec étude météo, vent, courant, marée - choix du matériel)
3. Les clients (quel type de clientèle était visé, quel type de clientèle est venu sur le séjour, adéquation?)
4. Création d'un nouveau séjour
5. Conclusion

Examen final d'Arctik Guide - Expedition Leader

La session d'examen final d' **Arctik Guide - Expedition Leader** a lieu une fois par an, en novembre. Les dates sont arrêtées au plus tard en juin de l'année en cours. Les coûts d'inscription à l'examen final sont de 50€.

L'examen se déroule en une seule partie et consiste en un grand oral. Il a pour but d'aborder les rapports d'expériences professionnelles, la formation et la culture générale.

Le jury : il est constitué de 3 personnes

- ✓ Le responsable formation
- ✓ 2 professionnels du tourisme (responsable d'agence de voyages, assureur d'agence de voyage, un guide diplômé Arctik Guide,...)

Public présent lors de la soutenance (examen oral) : peuvent assister à la soutenance toutes les personnes qui le souhaitent.

Quand le candidat souhaite passer l'examen final, il doit en informer le responsable formation au plus tard au 1^{er} juin de l'année et fournir les rapports d'expérience professionnelles sous forme numérique PDF.

Déroulement du grand oral

Le jury questionne le candidat sur les thèmes suivants :

- ✓ Les diverses expériences professionnelles
- ✓ L'expérience de guidage du candidat
- ✓ La culture générale

L'entretien pourra être en parti effectué en anglais.

Durée de la soutenance : 60 minutes

Résultats

Les résultats seront communiqués au plus tard le lendemain de l'examen oral.

Notes

Le note finale sur 20 prend en compte :

25% : note des rapports d'expériences professionnelles

75% : examen oral

Sont reçus à l'examen final, les candidats ayant eu au moins la note de 12/20.

Une fois le candidat reçu à l'examen d'**Arctik Guide - Expedition Leader**, le voilà reconnu apte à guider de façon autonome des séjours randonnée pédestre, randonnée raquette et randonnée nordique en milieu polaire et sub-polaire.

Si l'option kayak de mer/canoë a également été validée, le guide est alors reconnu aptes à guider ces activités là.

Le guide "**Arctik Guide - Expedition Leader**" doit souscrire une assurance RC PRO pour le couvrir dans le guidage de ces activités.

Si le guide veut encadrer des séjours en dehors de ces prérogatives (rivière plus engagée, kite ski, cascade de glace, plongée sous glace...), il lui faut non seulement une formation adéquat mais aussi une RC PRO adaptée.

En cas d'échec

Si le candidat échoue à l'examen final (<12/20) il peut néanmoins conserver toute ou partie de ses notes supérieures à 12/20.

Il devra repasser l'examen final en se conformant à la procédure décrite précédemment.

Commission d'appel

Le candidat peut faire appel de la note finale. Pour se faire, il doit en faire la demande auprès du responsable de la formation dans les 15 jours qui suivent la proclamation des résultats par courrier avec AR.

L'appel doit être motivé.

Le responsable de formation examine le dossier. Si le responsable de formations valide l'appel, il convoque un nouveau jury dans les 3 mois afin d'examiner l'appel en présence du candidat. Le nouveau jury constitué du responsable de formation et d'un des formateurs.

Recyclage

L' **Arctik Guide - Expedition Leader** doit effectuer des recyclages au minimum tous les 3 ans.

Au cours du recyclage, les thèmes suivants seront abordés :

- ✓ Secourisme
- ✓ Télé médecine
- ✓ Evolution de la législation
- ✓ Navigation canoë ou kayak de mer
- ✓ Secours sur l'eau
- ✓ Maniement des armes et séance de tir